



Mesdames, Messieurs,

Chères Amfrevillaises, Chers Amfrevillais,

Chers amis,

L'année 2021 qui s'est écoulée n'a pas été, hélas, celle du retour à la normale espéré et je regrette que nous ne puissions pas nous retrouver autour du verre de l'amitié pour les traditionnels vœux du maire et le l'équipe municipale.

Cependant en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal d'Amfreville-Les-Champs, je suis heureux de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2022 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie.

Dans ce contexte sanitaire si particulier, je vous souhaite surtout à toutes et à tous une année en bonne santé.

Pour un tour d'horizon rappelant les réalisations effectuées en 2021, contrairement aux habitudes, je laisse la parole à Christian Dermont 1^{er} adjoint :

En 2020, un ensemble de travaux avait été envisagé.

Ceux-ci nous paraissaient nécessaires. Les entreprises ont été présentes malgré les difficultés liées à la pandémie.

L'ensemble de ces activités programmées a été réalisé. Nous avons souhaité aller au-delà :

- *Réalisation d'un muret de soutènement du talus à l'entrée du cimetière,*
- *Réfection des joints des piliers du portail et pose de chapeaux pointe diamant,*
- *Relève d'une nouvelle série de concessions à l'état d'abandon,*
- *Remplacement des panneaux d'entrée et sortie d'agglomération route de la Fosse au Loup,*
- *Mise en place d'1 panneau de rue à la Ruelle, d'1 panneau pour la VC 2 de Yémanville et de 2 panneaux de signalisation pour le hameau de Gueulleville,*
- *Remplacement de panneaux de signalisation vétustes dans les hameaux et centre bourg (Route de la Fosse au Loup).*

- *Distribution de plaques de numéro de rue pour les habitations qui n'étaient pas équipées,*
- *Fin de la mise en conformité de la mairie et de la salle municipale pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,*
- *Réparation et maintien en état du mobilier contenu dans l'église : stalles du chœur, chaises en paille, ...*
- *Equipement de la commune avec la fibre optique.*

J'en profite pour remercier les habitants de la Ruelle d'avoir réalisé les travaux d'élagage pour faciliter le passage aérien de la fibre.

- *Le plan communal de sauvegarde (PCS) élaboré tout au long de l'année pour la protection de la population de la commune a été validé par la préfecture.*
- *Conformément à la loi, l'année 2021 a été propice à la mise en place du Règlement Général de Protection des Données (RGPD) :*
 - o *Afin de s'assurer de notre conformité à ce règlement nous avons été audités, à la suite de cet audit de traitement des données personnelles 130 recommandations ont été établies allant de l'indispensable pour la mise en conformité et la recommandation proposée.*
 - o *Après 6 mois d'un gros travail :*
 - *installation d'un serveur de sauvegarde des données informatiques (NAS) ainsi qu'une sauvegarde en ligne avec une protection contre les ransomwares* afin de sécuriser toutes les données informatiques.*

*ou rançongiciel en français, est un logiciel informatique malveillant, prenant en otage les données. Le **ransomware** chiffre et bloque les fichiers contenus sur votre ordinateur et demande une rançon en échange d'une clé permettant de les déchiffrer.

- *pose d'une porte grillagée pour l'accès au local archives afin de protéger et sécuriser nos documents.*
- *remplacement du matériel informatique qui était vétuste, PC et écran.*
- *bureautique, secrétariat, documents, révision de nos pratiques de travail ...)*

À la suite du bilan en octobre 2021 nous avons pu répondre à notre 1^{er} objectif de mise en conformité, 2022 devra porter sur la gestion « active » des documents papier !

- *Nous avons également procédé au changement de la porte-fenêtre de l'arrière-cuisine du logement de la mairie ainsi qu'à l'implantation d'une haie de charmilles le long de la route de Rouen.*
- *Début décembre, nous avons pu maintenir tout en respectant au maximum les règles sanitaires la remise de 25 colis à nos aînés et le Noël des 41 enfants âgés de 0 à 12 ans avec pour la première fois une animation, bien appréciée des petits et des grands. Animation assurée par le professeur Balthazar du groupe Toutempo de Bois-Himont ([Toutempo Toutempo | Facebook](#))*

Encore un grand merci à la municipalité d'Yvecrique pour le prêt gracieux de leur "GRANDE" salle polyvalente ...

Avant de redonner la plume à Mr le Maire, je voulais vous souhaiter une année 2022 plus sereine et sans contraintes sanitaires, que cette année vous apporte joie et bonheur, sans oublier l'aboutissement de vos projets.

Merci Christian pour ce rappel des actions réalisées.

Je souhaitais également souligner le travail de gestion assuré par Matthieu Claeys adjoint pour le suivi du règlement du cimetière :

- L'attribution des emplacements,
- La réalisation d'emplacements sur le terrain dit « terrain commun »,

Tout le monde peut demander à se faire inhumer dans le terrain commun. Le choix peut être motivé par un manque de revenu, ou un souhait de ne pas payer une concession privée. Le terrain commun est cependant le lieu d'inhumation par défaut des personnes dont le corps n'est pas réclamé ...

- La reprise des concessions en état d'abandon.

Tout ceci est très encadré : des règles techniques et juridiques existent touchant aux concessions, à la réhabilitation, aux équipements et aux aménagements susceptibles d'être réalisés dans le cimetière.

Pour le travail accompli et leur soutien, je remercie vivement mes Adjoints et Conseillers Municipaux.

Quelques mots sur les actions et perspectives 2022 :

- Recensement :

L'INSEE avait décidé en raison de la pandémie de reporter l'enquête annuelle de recensement de la population de la commune. Cette enquête effectuée du 20 janvier au 19 février 2022 sera assurée par Stéphanie Pellevilain notre secrétaire de mairie qui sera accompagnée de Christian Dermont.

Ce recensement exhaustif nous renseignera sur notre population et nous saurons enfin si elle diminue d'année en année comme le laisse sous-entendre le décompte tiré du fichier des taxes d'habitation ...

Carnet Rose : En 2021 nous avons eu la joie d'enregistrer les naissances de : Alina, Lou, Raphaël, Elliott, Abraham et Noa. Bienvenue à ces nouveaux petits amfrevillais et félicitations à leurs heureux parents !

- Eclairage public :

Nous avons demandé des devis au Syndicat Départemental d'Énergie 76 (SDE76) pour le remplacement de toutes les lampes à sodium au profit de lampes LED :

- Recherche de gain d'économie,
- Renouvellement du matériel existant.

- Travaux au hameau de Bosc-Mare :

- Eclairage public,
- Défense incendie,
- Plateaux surélevés.

Ces travaux seront réalisés en commun avec la commune de Berville-en-Caux.

- **Cimetière :**

2^{ème} et avant dernière phase de reprise des concessions à l'état d'abandon .

- **Réseau téléphonique :**

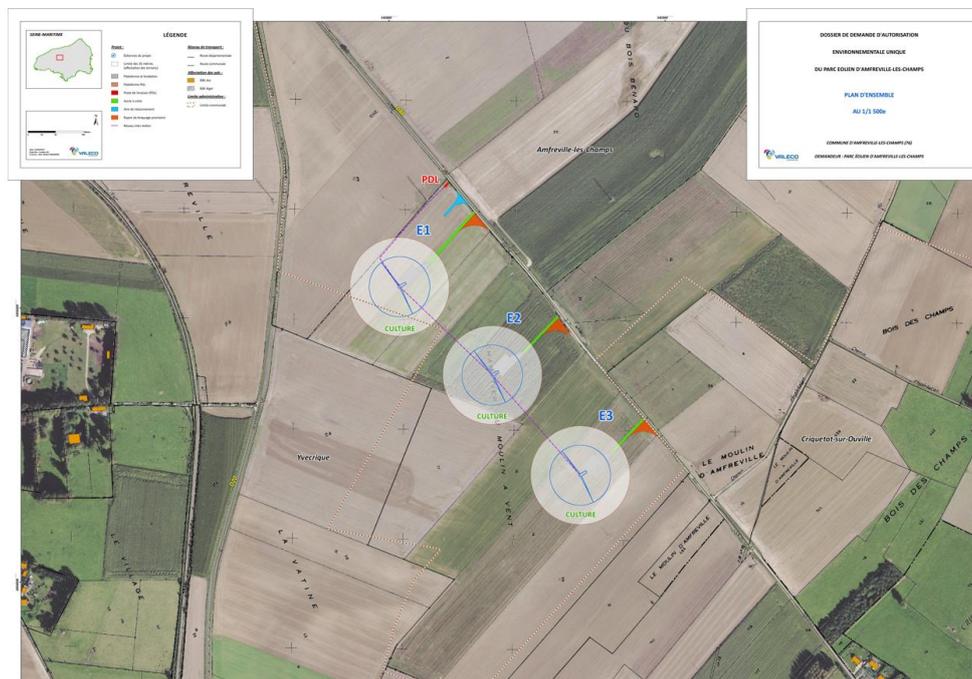
- En attente de la mise en service de l'antenne 4G d'Orange sur le pylône hertzien route de Berville.

- **Fibre Optique :**

- Estimation de la date des premières commercialisations : 2^{ème} semestre 2022.

- **Parc éolien - Historique du projet parc éolien d'Amfreville-Les-Champs - 3 éoliennes :**

- Décembre 2016 Délibération du conseil municipal en faveur du projet d'un parc éolien
- 2017 Etude de faisabilité
- 2017 -2019 Développement
- 2019-2020 Instruction administrative (Enquête publique)
- Juillet 2020 Arrêté préfectoral autorisant l'exploitation d'un parc éolien sur la commune d'Amfreville-Les-Champs
- 2021 Pré construction - Financement Construction
- 2022 / 2023 Construction
- 2023 / 2024 Mise en service – Exploitation
- 2048 / 2050 Démantèlement



Projets à moyen et à long terme :

- **Défense Extérieure Contre l'Incendie :**

Etudes en cours pour le bourg et les hameaux de Yémanville et de Gueulleville.

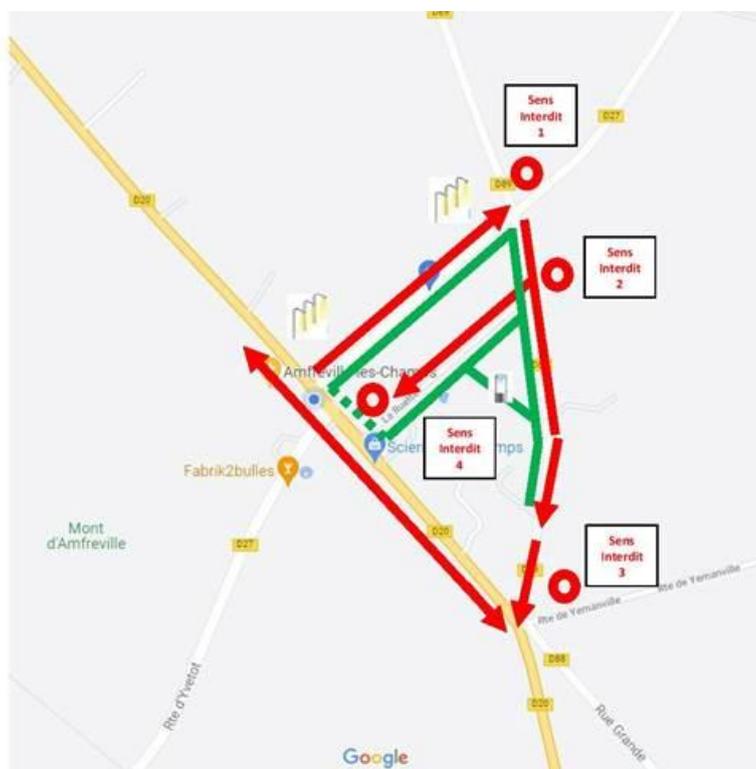
- **Rénovation de l'Eglise Saint-Pierre :**

En fonction de la mise en service du parc éolien prévue en 2023, nous pourrions envisager en priorité le renforcement du pignon en grès d'entrée de notre église.

Pour rappel l'engagement avec le groupe Valéco (producteur d'énergies renouvelables) permettra de dégager une enveloppe de 99 000 € pour la restauration de l'église estimée entre 250 000 et 300 000 € et un revenu fiscal pendant 25 ans.

○ **Sécurité routière : Réunion du conseil municipal du 3 décembre 2021 :**

Nous envisageons d'instaurer des sens uniques de circulation dans l'agglomération de la commune d'Amfreville-Les-Champs à savoir :



**PROJET À MOYEN ou À LONG TERME
À DÉVELOPPER :**
Routes à sens unique RD 27 & RD 89
Le bourg
76560 AMFREVILLE-LES-CHAMPS
mairie@amfrevilleleschamps76.fr

Sens Interdit 1
RD 27 Route de Berville, venant de Berville-en-Caux ou RD89 venant de Etalleville

Sens Interdit 2
VC 401 La Ruette « SAUF RIVERAINS »

Sens Interdit 3
RD 89 Route de la Fosse au Loup, venant de la RD 88 Criquetot-sur-Ouville, VC2 Yémanville et RD 20 Grémonville

Sens Interdit 4
VC 401 La Ruette venant de la RD 20

Sens de la circulation
Voie piétonne de circulation douce (piétons, vélos, ...)

Ce projet de voie en sens unique permettrait de répondre au « PAVE » établi dans les années 2013 par le BATÉSAT de Dieppe pour le cheminement piétons.

Réflexion à mener - Point d'aménagement particulier :

- RD 20 vers la RD 27 Route de Berville, la voie piétonne débouche sur un trottoir ■■■■ le long cette RD 20 pour rejoindre la VC 401 La Ruette
- RD 89 fin de la voie piétonne par rapport à la future limite d'entrée de l'agglomération RD 89 Rte de la Fosse au Loup
- Aménagement des 2 axes RD 27 & RD 89 en termes de sécurité routière : limitation à 30 km/h ; plateaux surélevés ; chicanes ; écluses ; ...

- RD 27 Route de Berville dans le sens RD 20 Route de Rouen en direction de Berville-En-Caux ;
- RD 89 Route de la Fosse au Loup dans le sens RD 89 – Etalleville vers la RD 20 Route de Rouen
- VC 401 La Ruette sens interdit sauf riverains dans le sens RD 89 Route de la Fosse au Loup vers la RD 20 Route de Rouen.

Ces sens uniques génèreront les sens interdits suivants :

- Sens interdit venant de Berville-En-Caux RD 27 au niveau du carrefour RD 27 / RD 89
- Sens interdit venant de la route de Rouen RD 20 vers Etalleville RD 89
- Sens interdit VC 401 La Ruette venant de la RD 20 route de Rouen

L'instauration de sens unique RD 27 Route de Berville et RD 89 Route de La Fosse au Loup permet de créer sur la partie de voie de circulation libérée une voirie de circulation « douce » pour les piétons, les vélos, et autres ...

La vitesse de circulation des véhicules sur ces axes en sens unique serait limitée par la création de chicanes ou d'écluses.

○ **Production d'Hydrogène : suite réunion du 3 décembre 2021 :**

Dans la continuité de l'implantation du parc éolien et vu la position géographique de la commune d'Amfreville-Les-Champs : (Axes autoroutiers : proximité de Rouen / Le Havre / Dieppe) il pourrait être envisagé la création d'une unité industrielle de production d'hydrogène « **vert** ».

Nous souhaitons effectivement :

- Nous inscrire dans la démarche de transition énergétique normande et de décarbonisation de l'économie,
- Participer à la constitution de la filière industrielle d'avenir en Normandie,
- Pouvoir intégrer le plan Normandie Hydrogène,
- Solliciter le groupe Valeco pour étudier la faisabilité du projet.

Exemple en Vendée :



La production d'hydrogène sur le site de production de Bouin, en Vendée, doit débuter en 2021. (Crédits : DR)

- **Sur le plan local : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :**

La hausse s'explique en partie par la mauvaise réalisation du tri des ordures ménagères. Cela engendre une double peine pour les finances de la Communauté de Communes d'Yerville-Plateau de Caux (ComCom) : pas de subvention liée au recyclage des déchets et surcoût pour le traitement par incinération.

L'actuelle gestion financière par les élus de la ComCom, plus rigoureuse, devrait permettre en fin de mandat d'épurer la dette de plus de 700 000 €. (cf. vœux de janvier 2021, Page Facebook <https://www.facebook.com/AmfrevilleLesChampshttps> ; Site Web : [Amfreville-les-Champs 76 \(amfrevilleleschamps76.fr\)](http://Amfreville-les-Champs 76 (amfrevilleleschamps76.fr)))

Il faudra alors, pour plus d'équité entre contribuables, se tourner vers une taxation incitative reposant sur le volume des déchets traités.

- **Sur le plan national : 2022 sera aussi une année importante :**

L'élection présidentielle les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin dessineront la nouvelle carte politique française.

Pour voter vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne jusqu'au 2 mars ou par formulaire à imprimer ou sur place à la mairie jusqu'au 4 mars.

Pour cette année encore les projets ne manquent pas !!!

Avant de vous adresser, à nouveau, au nom de l'équipe municipale des vœux chaleureux de bonheur et de sérénité pour l'année 2022, je tiens à remercier nos employés communaux :

- Stéphanie « *Secrétaire de mairie* »,
- Sébastien « *Agent technique* »,
- Nadine « *Agent d'entretien* »,
- et Stéphanie « *Accompagnatrice scolaire* »,

qui par leur implication contribuent à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre.

Prenez soin de vous et à bientôt,

Vos conseillers municipaux et votre maire.

Alain Lebouc

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
Antoine De Saint-Fxupéry*